Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 11 (2019)

Heft: 4: Recherche & pratique : comment transférer le savoir dans la réalité du terrain

Artikel: Pour une recherche orientée vers les solutions et le savoir pratique : la matière première du savoir

Autor: Tremp, Urs

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-885954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une recherche orientée vers les solutions et le savoir pratique

La matière première du savoir

Le Fonds national suisse occupe une place centrale dans l'encouragement de la recherche. Sur mandat du Conseil fédéral, il lance des programmes traitant de questions d'une importance particulière d'un point de vue social et économique.

Von Urs Tremp

Notre pays compte parmi ceux qui sont les plus actifs au monde dans le domaine de la recherche. Chaque année, pas moins de 22 milliards de francs sont versés dans la recherche et le développement en Suisse. La plus grosse part est financée par des entreprises privées (86 %) et conduite par ces mêmes entreprises privées (71 %).

Le Fonds national suisse (FNS) occupe une place centrale pour l'encouragement de la recherche financée par des fonds publics. Sur mandat de la Confédération, il encourage la recherche dans toutes les disciplines scientifiques, de l'histoire à la médecine en passant par les sciences de l'ingénieur. Il a pour mission de conduire des programmes nationaux de recherche (PNR). «Les programmes nationaux de recherche doivent traiter de questions et de sujets importants pour la société et l'économie», affirme Claudine Dolt, conseillère scientifique auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et responsable du lancement de programmes nationaux de recherche. «Ils sont orientés vers l'action et la résolution de problèmes.»

«Il faut développer des solutions qui puissent être appliquées dans la pratique.»

Depuis les années septante du siècle passé, plus de septante programmes nationaux de recherche ont été lancés, menés et achevés. Aujourd'hui, neuf programmes sont en cours. Ils traitent de thèmes variés tels que la transformation numérique (PNR 77), l'assistance et coercition (PNR 76) ou le système de santé (PNR 74). Dans le domaine social, le programme de recherche sur la vieillesse a examiné les conséquences des changements démographiques, le programme sur les problèmes de l'État social avait pour but d'intensifier la recherche dans des domaines importants mais négligés de la politique sociale, et le programme sur la fin de vie, qui vient de se terminer, produit des connaissances à l'intention des décideuses et décideurs du système de santé, de la politique et des professions concernées et visant une conduite digne face à la dernière phase de la vie. Dans le cadre d'un programme, «il est important que les différents projets coordonnés développent des solutions qui puissent si possible aussi être appliquées dans la pratique», explique Claudine Dolt.

En effet, les programmes de recherche ne sont pas concoctés dans une tour d'ivoire scientifique ou administrative, et il n'y a pas non plus d'ordre direct qui est passé. Les programmes de recherche font l'objet d'une mise au concours publique et les milieux intéressés – institutions de recherche, hautes écoles, hautes écoles spécialisées – peuvent soumettre au SEFRI des propositions de thèmes. Dans le meilleur des cas, une fois les propositions examinées, le Fonds national suisse procède à une étude de faisabilité des propositions de programmes, puis le Conseil fédéral statue sur les mises au concours qui sont annoncées par voie électronique aux groupes de recherches intéressés, et les requêtes sont soumises au Conseil de la recherche pour approbation. Le programme de recherche peut alors commencer.

À l'exemple du programme de recherche «Fin de vie» (PNR 67), Claudine Dolt explique: «La question initiale portait sur des thèmes liés aux soins palliatifs en Suisse. Finalement, il en est ressorti un programme plus large qui a traité des questions les plus diverses autour de la fin de vie.» Étaient investis dans ce programme, des groupes de recherche issus de plusieurs disciplines: théologie et éthique, médecine et sciences infirmières, pédagogie, droit pénal, sociologie et sciences économiques.

Conformément aux procédures établies, le Fonds national suisse ne ménage pas ses efforts pour que les résultats des programmes nationaux de recherche servent effectivement à la pratique: il organise des forums, publie des livres pour le grand public et pour n public plus spécialisé, produit des podcasts, met à disposition les résultats de la recherche sur des sites internet et rédige des communiqués de presse. «Les résultats sont préparés de telle façon qu'ils puissent être utilisés. Parfois, des recommandations accompagnent les résultats de la recherche à l'intention des parties prenantes», affirme Claudine Dolt. «Mais les personnes du terrain qui sont confrontées aux questions de la recherche doivent aussi faire un bout du chemin.» En d'autres termes, elles doivent se donner la peine d'aller chercher les résultats de la recherche, par exemple en assistant aux séances d'information ou aux forums. Sur la base des résultats de la recherche, elles doivent également formuler et mettre en œuvre des recommandations relatives à leurs propres plans d'actions.

«Parfois un sujet est tout à coup important. Mais il arrive aussi qu'une idée, qui a déjà été proposée une ou deux fois dans le cadre d'une mise au concours du SEFRI, fasse l'objet d'un programme de recherche», conclut Claudine Dolt. ●

Texte traduit de l'allemand